

## **Élections générales du 2 novembre 2025 à Sainte-Justine-de-Newton : la période électorale est lancée**

Sainte-Justine-de-Newton, le 19 septembre 2025. – La période électorale commence aujourd’hui dans la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton. Elle permettra de pourvoir sept (7) postes de conseillères ou conseillers municipaux ainsi que le poste de mairesse ou maire.

La période pour soumettre une déclaration de candidature commence aujourd’hui et se poursuivra jusqu’au 3 octobre, selon l’horaire indiqué sur l’avis public d’élection. À moins que des postes soient pourvus sans opposition à l’issue de cette période, les électrices et les électeurs voteront pour tous les postes de conseillères ou conseillers ainsi que pour le poste de mairesse ou maire

### **Voter**

Si plus d’une personne pose sa candidature à l’un ou l’autre de ces postes, il y aura deux jours de vote.

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

### **Autre option de vote disponibles sur demande**

Les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander qu’une équipe de vote vienne à elles.

Dans ce cas, les électeurs admissibles doivent faire une demande auprès du (de la) président(e) d’élection au plus tard le 23 octobre.

### **Présenter sa candidature**

Toute personne intéressée à devenir membre du conseil municipal doit déposer une déclaration de candidature auprès de la présidente d’élection d’ici le vendredi 3 octobre à 16 h 30. Elle doit recueillir les signatures d’appui d’au moins cinq électrices et électeurs pour se présenter à un poste de conseillère ou conseiller. Si elle convoite le poste de mairesse ou maire, elle doit recueillir au moins cinq signatures.

### **Travailler aux élections**

La Municipalité est à la recherche de personnel pour travailler lors du vote par anticipation et le jour du scrutin, notamment. Il n’y a pas de critères de sélection précis pour le personnel électoral municipal; il suffit d’avoir l’âge de travailler.

Les personnes intéressées peuvent communiquer dès maintenant avec [la présidente](#) d’élection.

## **S’informer**

M<sup>me</sup> Audrey Caza est présidente d’élection. Son bureau est situé au 2627, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton. Elle peut être jointe par téléphone, au 450 764-3573 poste 222 ou par courriel, à l’adresse [dg@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:dg@sainte-justine-de-newton.ca)

Le site Web de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton au [www.sainte-justine-de-newton.ca](http://www.sainte-justine-de-newton.ca) fournit diverses informations sur les élections en cours. La liste des candidates et candidats y sera notamment diffusée.

La liste des candidates et candidats sera également accessible sur le site Web d’Élections Québec, où convergeront les données des quelque 1 100 municipalités du Québec en élections.

## **Données sur les dernières élections générales municipales**

Lors des élections générales municipales du 7 novembre 2021, plus de 750 personnes étaient inscrites sur la liste électorale de la municipalité. Le taux de participation était de 52 % pour l’élection au poste de mairesse ou maire; à l’échelle du Québec, le taux était de 38,7 %.

– 30 –

Source : Audrey Caza  
Présidente d’élection  
Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton  
2627, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton  
450 764-3573 poste 222  
[dg@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:dg@sainte-justine-de-newton.ca)